

Fait intéressant à noter, tout récemment la Fédération canadienne des agriculteurs s'est montrée intéressée à importer non seulement des tracteurs mais une large gamme de matériel agricole, qu'elle prétend pouvoir acheter en Angleterre à meilleur compte qu'au Canada. Les cultivateurs s'estiment lésés. On ne fabrique pas de tracteurs au Canada. Tous les cultivateurs canadiens devraient pouvoir se procurer des tracteurs à prix réduit; pas seulement ceux qui, parce qu'ils en ont le moyen, peuvent aller en acheter en Angleterre.

J'ai déjà demandé au ministre de l'Agriculture s'il avait déféré cette question au ministre de la Justice (M. Turner). A mon avis, on peut réaliser de grandes épargnes en achetant ce matériel en Angleterre et, en matière de profits, il doit y avoir quelque chose qui ne tourne pas rond dans l'industrie de la machinerie agricole au Canada.

• (4.00 p.m.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Comme il est quatre heures, la Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire figurant au *Feuilleton* d'aujourd'hui; les bills privés, les avis de motions et les bills publics.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Au sujet des bills privés pour aujourd'hui, je crois que les intéressés se sont mis d'accord pour accepter que le premier sur la liste, le bill S-16, soit adopté en deuxième lecture et renvoyé au comité. Ce ne sera pas long, peut-être 15 ou 20 minutes. Ne pourrions-nous pas poursuivre ensuite notre examen des mesures ministérielles pendant trente ou quarante minutes et avancer ainsi l'étude du bill qui nous occupe présentement. A cinq heures moins vingt ou moins quart nous pourrions passer aux bills privés, en commençant par celui au sujet duquel il y a eu cet accord.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, nous y serions disposés après l'intervention intéressante, semble-t-il, de la part d'un député de ce côté-ci de la Chambre. Nous serions disposés à continuer l'étude de la présente mesure dans l'espoir de pouvoir la compléter.

**M. le vice-président (M. Bécharde):** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[M. Howe.]

## QUESTION DE PRIVILÈGE

M. LUNDRIGAN—L'EXCLUSION DU VOYAGE DE CHASSE AUX PHOQUES

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Permettez-moi de préciser certains détails. Tous les députés connaissent la controverse qui entoure l'industrie canadienne de la chasse au phoque et se souviennent que, plus tôt cette semaine, le ministre a annoncé son intention de visiter la région atlantique et le golfe Saint-Laurent pour observer personnellement ces activités. Je crois que la majorité des députés savent que le président de notre caucus, le député de South Shore (M. Crouse), m'a invité à faire personnellement ce voyage en qualité de membre du comité des pêches.

On a donc informé les stations de radio et de télévision et les journaux de la visite projetée. A en juger par les réactions, bon nombre de Canadiens semblent se réjouir de la présence de quelqu'un qui connaisse l'autre côté de la médaille.

Le groupe devrait partir à 2 h. 30 aujourd'hui. Malgré l'horaire très rigoureux que nous imposait le parti, à moi et aux autres membres du parti, nous étions disposés à faire le voyage, et les dispositions voulues avaient été prises pour que je puisse y aller personnellement. On m'a fait savoir, à 9 h. 30 ce matin, que le départ avait été avancé à une heure, soit d'une heure et demie, parce que les conditions atmosphériques, a-t-on dit, ne seraient pas favorables demain aux activités prévues.

J'ai accepté la chose, qui a semé la confusion chez beaucoup de députés, et l'on a fait le nécessaire pour que je sois prêt à une heure, ou quelques minutes après, et que je puisse accompagner le ministre et les autres membres de comité dans la région atlantique. Malgré les efforts inouïs que j'ai faits au milieu d'une grande confusion, je suis arrivé à l'aéroport quelques minutes après une heure pour m'apercevoir que j'avais raté l'avion, même si les organisateurs du voyage—les fonctionnaires du ministre—avaient été avertis une heure plus tôt de mon arrivée, et même si on avait annoncé à une heure moins le quart que j'étais en route mais que je serais quelques minutes en retard. Le groupe est parti sans moi.

On ne prendra pas mes remarques, j'espère, pour un enfantillage de ma part, parce que je n'ai pu être présent, mais je dois conclure